

Congrès ERFA-L-CH 2007



Cahier de propositions

Cahier de propositions

Pour donner une suite au congrès 2007 à Jongny, nous avons utilisé les réponses et réflexions issues des travaux de groupes.

<http://www.erfa-l-ch.ch/kongress/2007/pages/bilan.htm>

Nous avons fait ressortir des éléments qui nous semblent importants pour faire évoluer la formation professionnelle dans nos métiers techniques. Nous avons complété plusieurs réponses par un commentaire qui devrait permettre de poursuivre les réflexions et la mise en place de certaines propositions qui auront été jugées importantes. Ceci au sein du comité ERFA-L CH, dans les groupes régionaux, dans les associations patronales (Swissmem en particulier) et dans le cadre du travail de chaque formateur.

Nous avons décidé de répartir les sujets de la manière suivante :

- 1. Propositions pour les formateurs**
- 2. Propositions pour améliorer la collaboration avec les directions, les milieux scolaires et les écoles professionnelles**
- 3. Quelles relations développer avec les associations professionnelles Swissmem et Swissmechanic**
- 4. Propositions d'évolution pour ERFA-L**
- 5. Risques sur la formation type duale**
- 6. Réflexions générales**

1. Propositions pour les formateurs :

- 1.1. Maintenir une formation répondant aux besoins de l'économie.

Commentaire :

Eviter des formations inutilement coûteuses : Administration, validation, système de qualité, tests d'entrée en apprentissage, cours interentreprises, portfolio etc.

- 1.2. Donner plus de liberté aux enseignants et aux formateurs dans l'application des programmes de manière à rester dans l'essentiel.

Commentaire :

Ne pas vouloir survoler une grande quantité de matière et ne pas bien maîtriser les bases.

- 1.3. Les programmes règlements et ordonnances devraient permettre une rapide adaptation à l'évolution de l'économie.

Commentaire :

Les formateurs en accord avec les collègues d'experts et dans le cadre de commissions de coordination ont la responsabilité d'informer Swissmem et Swissmechanic des écarts constatés entre programmes et besoins réels.

- 1.4. La mise en place de formation modulaire devrait favoriser des temps de cycle de formation plus courts.
Commentaire :
Actuellement le temps de cycle pour la formation CFC dure environ 5 ans en comptant la phase de recrutement. Des solutions plus souples permettraient de s'adapter rapidement aux besoins du marché. Attention toutefois aux formations au rabais. Une « culture métier » doit être maintenue.
- 1.5. Sensibiliser les apprentis aux réalités économiques.
Commentaire :
Il semble de plus en plus important que les jeunes connaissent les enjeux économiques et apprennent à réfléchir dans ce contexte : Comparaison des coûts de main d'œuvre, nombre d'heures de travail, avantages sociaux, avantages et désavantages de la mobilité, effets de la globalisation sur nos places de travail, productivité etc.
- 1.6. Ne pas rester seul dans sa sphère de travail.
Commentaire :
S'impliquer dans les collèges d'experts, développer des relations avec les associations professionnelles et les milieux scolaires, travailler avec les commissions de coordination ou en créer.
- 1.7. Favoriser la mise en place de systèmes de financement de la formation.
Commentaires :
Développer dans le cadre de son travail une comptabilité la plus transparente possible pour mettre en évidence les coûts, la valeur des travaux productifs et mettre en lumière ce qui limite réellement l'engagement d'apprentis par les directions.
- 1.8. Proposition de bons de formation.
Commentaire :
Nous mesurons mal la manière de mettre en place un tel système
- 1.9. Soutenir la formation continue.
Commentaire :
L'intérêt pour la formation continue devrait favoriser une meilleure répartition entre formation de base et formation continue.
Nous devrions éviter de charger la formation de base par des matières ou des approfondissements qui limitent l'acquisition de l'essentiel.
- 1.10. Former des entrepreneurs.
Commentaire :
Travailler sur des projets impliquant différents partenaires dans et hors de la société. Susciter la curiosité et la créativité par des travaux stimulants. Sortir de la routine quotidienne le plus souvent possible.
- 1.11. Encourager les talents.
Commentaire :
Favoriser le développement des capacités de chacun nécessite un investissement important de la part des formateurs. Montrer à l'encadrement les avantages de mettre en valeur le potentiel de certains apprentis de manière à pouvoir investir dans des moyens didactiques performants.

2. Propositions pour améliorer la collaboration avec les directions, les milieux scolaires et les écoles professionnelles :

- 2.1. Communication active, se parler, rester visible.

Commentaire :

Les pressions financières, les difficultés rencontrées et parfois le manque d'intérêt de la hiérarchie incitent souvent les formateurs à rester caché. Osons prendre le risque de la transparence que nous souhaitons d'ailleurs de la part de nos apprentis.

- 2.2. Développer les contacts avec les écoles et les entreprises.

Commentaire :

Développer des partenariats en créant ou en participant aux activités de commissions de coordination ou de plate forme de dialogue entre partenaires de la formation.

- 2.3. Proposer aux milieux de l'enseignement scolaire et de l'enseignement professionnel, des visites, des stages, de la formation continue.

Commentaire :

L'objectif étant que les partenaires connaissent toujours mieux les enjeux de la formation en tant que métier devant permettre à notre économie de progresser.

- 2.4. Faire mieux connaître les métiers techniques.

Commentaire :

S'investir dans des actions d'associations professionnelles qui sont présentes dans des salons des métiers. Proposer de travailler avec l'orientation professionnelle et les écoles proches du lieu de travail et ceci dès la sixième année de scolarité. Utiliser le matériel de présentation proposé par Swissmem qui devrait être mis à disposition.

- 2.5. Contacts entre écoliers et apprentis.

Commentaire :

Proposer des stages d'information dans lesquels, les apprentis sont sollicités pour partager leur expérience.

- 2.6. Acceptation réciproque.

Commentaire :

Encore trop souvent, les différents acteurs (école, orientation, formateurs, enseignants professionnels, parents, patrons, apprentis) de la formation des jeunes sont facilement négatifs dans leurs critiques les uns envers les autres au lieu d'essayer de développer des partenariats mettant en valeur les compétences de chacun.

3. Quelles relations développer avec les associations professionnelles Swissmem et Swissmechanic.

- 3.1. Considérer les besoins de tout le réseau industriel.

Commentaire :

Les règlements et ordonnances sont valables pour tout le monde.

Les petites sociétés ont souvent l'impression que leur sensibilité n'est pas intégrée dans les décisions prises par les organisations du travail.

- 3.2. Se donner les moyens de devenir encore plus présent dans les orientations et les décisions.

Commentaire :

Laisser faire et ne pas réagir n'est certainement pas le meilleur moyen pour faire évoluer les choses. Faire connaître son opinion de manière régionale auprès des associations cantonales ou régionale (ERFA-L par exemple) est important.

- 3.3. Le financement de la formation devrait-être une priorité.

Commentaire :

Les coûts administratifs, les supports de cours, etc. devraient être pris en charge par les cotisations de membre Swissmem par exemple ou par des fonds cantonaux de formation.

- 3.4. ERFA-L partenaire de Swissmem et Swissmechanic

Commentaire :

Pour permettre une meilleure coordination de la formation, ERFA-L devrait devenir un partenaire actif auprès des associations.

4. Propositions d'évolution pour ERFA-L

- 4.1. Changer le nom de l'association.

Commentaire :

L'idée est de devenir acteur et donc de changer aussi les statuts. D'association d'échange devenir association participative.

- 4.2. Changement de statuts.

Commentaire :

Même idée que pour le changement de nom.

- 4.3. Création d'un poste de secrétaire travaillant sur mandat.

Commentaire :

Pour améliorer la communication entre les groupements régionaux, nous pourrions envisager un secrétariat qui serait chargé par exemple, de gérer des consultations, traduire les points importants des procès-verbaux des groupements et les distribuer, Faire vivre le site internet et autres moyens de communication.

- 4.4. Congrès annuel plus ciblé sur des sujets d'actualité.

Commentaire :

Le congrès ou assemblée devraient permettre de travailler sur des consultations, des réformes, des projets d'avenir, des prises de position sur des objets liés à la formation.

- 4.5. Assemblées du comité avec un représentant Swissmem.

Commentaire :

Doit permettre d'évoluer vers une collaboration de partenaire.

- 4.6. Comité directeur actif.

Commentaire :

Se donner les moyens de devenir acteur, pour donner des impulsions aux groupes régionaux, des projets communs. Eventuellement, comme pour la proposition d'un secrétariat travaillant sur mandat, envisager rétribuer des heures de présidence ou autres mandats.

- 4.7. Echange d'informations par le site internet
Commentaire :
Avec traduction par un secrétariat central pour permettre une meilleure dynamique.
- 4.8. E-Bulletin.
Commentaire :
Doit permettre une diffusion des informations sur un plan plus vaste (milieux professionnels, scolaires, parents, etc.)
- 4.9. Forum Internet.
Commentaire :
Doit permettre d'ouvrir des débats en interne et avec les partenaires de la formation.
- 4.10. Catalogue d'idées.
Commentaire :
Ce cahier de propositions est un exemple qui pourrait être suivi d'autres idées relayées par le comité directeur.
- 4.11. Création de plates-formes d'échange.
Commentaire :
Cette idée devrait permettre le développement d'échanges avec les milieux impliqués dans la formation (scolaire / économie, association /Swissmem, écoles professionnelles / formateurs, etc.).
- 4.12. Devenir représentant de Swissmem dans les régions
Commentaire :
Selon les nouvelles ordonnances, les milieux économiques doivent devenir de plus en plus actifs. Le risque est que des associations assez éloignées du terrain deviennent des acteurs reconnus mais sans la sensibilité pratique des métiers. Il est donc important que l'association ERFA-L se profile comme acteur dans le réseau.
- 4.13. Apporter des idées, donner des opinions dans le réseau partenaire.
Commentaire :
Rejoint les idées et solutions proposées ci-dessus
- 4.14. Impliquer les directions d'entreprises.
Commentaire :
Pour éviter le cloisonnement des formateurs dans leur sphère, ERFA-L pourrait utiliser un E-bulletin ou autre moyen d'information flash pour sensibiliser les directions à l'évolution de la formation. Par exemple enjeux de la réforme 2009.

5. Risques sur la formation type dual

- 5.1. Aucun groupe ne trouve le système de formation dual en danger.
Par contre, plusieurs relèvent un risque potentiel si :
- La globalisation fait penser que nous pouvons nous passer de la formation.
 - L'idée que la formation représente uniquement des coûts subsiste.
 - La sous-traitance permet de se décharger de la formation sur les autres.
 - L'ouverture du marché de l'emploi suffit à répondre aux besoins de l'économie.
 - Les cycles de formation sont trop longs pour répondre aux mouvements du marché.
 - Nous ne trouvons pas la bonne motivation et les bons moyens pour rester compétitifs.

- Nous ne pouvons plus maintenir une qualité de haut niveau.
- Le management, souvent étranger à la culture en place ignore l'aspect formation.
- Les successions dans les PME passent d'un patron à un manager avec d'autres priorités.

6. Réflexions générales

6.1. L'éthique.

Commentaire :

Dans une économie « en guerre » la place pour l'éthique est petite. Des sociétés comme Victorinox vont rester des exceptions.

6.2. Les options techniques de demain

Commentaire :

Devraient s'orienter vers les nanotechnologies, la micro technologie, les technologies médicales et écologiques.

6.3. Envisager de nouveaux modèles de formation.

Commentaire :

Exemple 2 ans en formation dans un centre et 2 ans dans une entreprise formatrice, de manière à décharger les sociétés de la formation de base. Les cours interentreprises ne seraient plus indispensables.

6.4. Une réflexion est faite sur les pouvoirs politiques.

Commentaire :

Normalement, le pouvoir politique n'est pas impliqué dans les structures de formation qui reste de la responsabilité des milieux économiques, qui délèguent à leurs associations patronales la responsabilité de la mise en place de structure de formation. Les règlements issus des choix des associations sont validés par l'office fédéral. La surveillance de la formation est de la responsabilité des cantons par le moyen de leur service de la formation.

La collaboration avec les cantons devrait se faire pour arriver à une diminution du nombre de procédures différentes de validations des acquis. En effet actuellement, le processus menant à l'obtention d'un CFC est très différent d'un métier à l'autre.